

Compte-rendu du CSE de Mayotte la 1ère du 16 décembre 2021

Premier CSE et toujours pas de solution pérenne pour les piges non payées

Une fois de plus la question des salaires incomplets des pigistes est revenue sur le devant lors du tout premier CSE succédant aux élections.

Ces dernières semaines, le service des payes a multiplié les démarches pour recenser l'intégralité des piges non payées car non contractualisées. Toutes les demandes de contrat de pigiste envoyées au service des payes ont été traitées. Mais le blocage demeure toujours au niveau de la rédaction d'après la direction.

Le paiement du mois de décembre est déjà clôturé. Il faudra attendre le mois de janvier pour les piges non traitées.

Des mesures ponctuelles mais quelles solutions durables?

Ce n'est pas la première fois que cette question est évoquée en CSE. La direction s'est engagée à en discuter avec la rédaction en chef.

Parmi les propositions des élus :

- ▶ Le remplacement systématique de la personne chargée d'établir les contrats lorsqu'elle est absente ; ce qui n'est pas le cas depuis plusieurs semaines.
- ▶ Ou attribuer cette tâche à un autre service pour éviter les dysfonctionnements.

Une nouvelle fois les élus regrettent qu'aucune décision concrète n'ait été prise par la direction après des semaines de tergiversations.

Parmi les autres points à l'ordre du jour :

Organigramme et réorganisation

L'un des principaux sujets à l'ordre du jour concernait la réorganisation de certains services et postes. La direction devait nous expliquer les changements qu'elle souhaite opérer.

Le sujet a été repoussé au prochain CSE. Les documents n'ayant pas été envoyés dans les délais aux élus.

Des postes à combler et un départ à la retraite

Les 2 postes de journalistes bilingues sont passés au COCA le 8 décembre. Les candidats retenus seront connus dans les jours/semaines à venir.

Le poste de rédacteur en chef adjoint est publié

Le poste de financier régional est republié après avoir été modifié mais sans informer le CSE.

Le poste de chef monteur va être publié dans les prochaines semaines

Enfin notez le départ à la retraite de notre collègue Ibrahim Mdogo à partir de ce 31 décembre.

Des Téléphones pour tous

Certains d'entre vous ont pu croiser Adinani qui sondait les salariés sur leurs préférences concernant les téléphones qui vont être attribués. Chaque salarié de La Première a le choix entre un Samsung A52 S et un iPhone SE 128 giga.

Ceux qui le souhaitent peuvent garder leur téléphone actuel.

Ces nouveaux téléphones sont les mêmes pour tout le groupe France TV. Ils sont équipés de tous les logiciels nécessaires pour effectuer les démarches administratives liées au travail et autre (mon kiosque, boîte mail pro, digiposte etc) sur son mobile.

Seul bémol. Les appareils ne seront distribués qu'aux CDI et CDD de 6 mois et plus. Les élus ont souligné la nécessité de mettre ces téléphones à disposition pour des collaborateurs comme les pigistes qui fournissent du contenu avec leurs propres téléphones.

Les projets en cours

Le projet de déploiement d'un véhicule et matériel dans le centre de l'île avance rapidement. Une convention a été signée avec la mairie de Ouangani pour qu'on puisse laisser une voiture Mayotte La 1ère dans leur parking surveillé. Il sera ainsi plus rapide d'aller sur le terrain en partant du centre .

Au vu des violences actuelles sur le secteur et des risques sur le trajet de nuit notamment, les élus proposent que ce soit une voiture banalisée.

Et qu'une convention similaire soit mise en place avec la mairie de Dembeni. Une zone plus accessible et plus sûre.

Un local en petite terre doit aussi voir le jour. Les discussions sont en cours pour le foncier. La zone concernée est celle en face du logement de l'ancien sénateur Henri.

Un autre projet concerne la diffusion de la prière du vendredi sur notre page Facebook . Une boîte externe sera chargée d'une captation "légère".

Enfin concernant les véhicules le parc des bippers va être remplacé en 2022. Une bonne nouvelle pour ceux dont les articulations sont usées par ces embrayages d'un autre siècle.

En cette période de célébration, nous n'oublions pas nos collègues en service. La mobilisation des élus CGT a d'ailleurs permis d'éviter des restrictions supplémentaires dans les effectifs sur le terrain notamment chez les scriptes et les monteuses durant la période des grilles vacances. Vos élus restent vigilants et comptent s'assurer que la direction tiendra ses engagements.

**Vos élus UCSA CGT vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année
et vous donnent rendez-vous en 2022**

- ▲ Titulaires :
Maoulida BOINAHERY, Halda HALIDI, François MOISSULI, Amina OUIDAMEDINE.
- ▲ Suppléant·e·s :
Abal-Kassim ALI COMBO, Bakoko MADI BACO, Moinahamissi MOUSSA-MIRADJ,
Saandati OMAR AHMED.
- ▲ Représentante syndicale : Yasmine DJAFFAR.

Le 21 décembre 2021